



ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE L'OTAN

# COMPTE RENDU

DE LA RÉUNION DE LA

## COMMISSION DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ (DSC)

Dimanche 16 mai 2021

*Par visioconférence*

096 DSC 21 F | Original : anglais | 16 mai 2021

## LISTE DES PARTICIPANTS

<b>Président de la commission</b>	Michael R. TURNER (États-Unis)
<b>Rapporteur général</b>	Cédric PERRIN (France)
<b>Rapporteur de la sous-commission sur la coopération transatlantique en matière de défense et de sécurité</b>	Jean-Charles LARSONNEUR (France)
<b>Rapporteuse de la sous-commission sur l'avenir de la sécurité et des capacités de défense</b>	Lara Fernandes MARTINHO (Portugal)
<b>Président de l'AP-OTAN</b>	Gerald E. CONNOLLY (États-Unis)
<b>Secrétaire générale de l'AP-OTAN</b>	Ruxandra POPA
<b>Délégations membres</b>	
Albanie	Myslim MURRIZI
Belgique	Hugues BAYET Karolien GROSEMANS
Bulgarie	Hristo Georgiev GADZHEV
Canada	Gwen BONIFACE Cheryl GALLANT Karen MCCRIMMON Vernon WHITE
Croatie	Ante BACIC Ante PRKACIN
République tchèque	Miroslav BALATKA Josef HAJEK
Danemark	Mads FUGLEDE
Estonie	Ants LAANEOTS
France	Jean-Jacques BRIDEY Jean-Marc TODESCHINI
Allemagne	Peter BEUTH Michael BRAND Karl-Heinz BRUNNER Jürgen HARDT Wolfgang HELLMICH Karl A. LAMERS Gerold OTTEN
Grèce	Konstantinos BARKAS Athanasios DAVAKIS Andreas LOVERDOS
Hongrie	Attila MESTERHAZY Istvan SIMICKO Agnes VADAI
Islande	Thorgerdur K. GUNNARSDOTTIR
Italie	Luigi IOVINO Andrea Giorgio ORSINI
Lettonie	Raimonds BERGMANIS Ojars Eriks KALNINS
Lituanie	Arvydas POCIUS
Luxembourg	Semiray AHMEDOVA

Monténégro	Gilles BAUM
Pays-Bas	Lydia MUTSCH
	Danilo SARANOVIC
	Alfred ARBOUW
	Ruben BREKELMANS
	Jeroen VAN WIJNGAARDEN
Norvège	Christian TYBRING-GJEDDE
Pologne	Rafal SLUSARZ
Portugal	Rui SILVA
Roumanie	Ben-Oni ARDELEAN
	Nicu FALCOI
	Pavel POPESCU
Slovaquie	Juraj KRUPA
Slovénie	Branko GRIMS
Espagne	Ana María BOTELLA
	Zaida CANTERA
	Fernando GUTIERREZ
	Maria Teresa RUIZ-SILLERO
Turquie	Kamil AYDIN
	Utku CAKIROZER
	Fikri ISIK
	Sirin UNAL
Royaume-Uni	Lord CAMPBELL OF PITTENWEEM
	Kevan JONES
	Alec SHELBROOKE
	Bob STEWART
États-Unis	Brendan Francis BOYLE
	Neal Patrick DUNN
	Rick LARSEN
	Filemon VELA
<b>Délégations associées</b>	
Arménie	Andranik KOCHARYAN
	Hayk KONJORYAN
Azerbaïdjan	Ziyafat ASGAROV
Géorgie	Irakli BERAIA
	George KHELASHVILI
Suède	Karin ENSTRÖM
	Pal JONSON
	Laila NARAGHI
Suisse	Josef DITTLI
	Mauro TUENA
Ukraine	Mariana BEZUHLA
	Yehor CHERNIEV
<b>Parlement européen</b>	Mounir SATOURI
<b>Délégations des partenaires régionaux et membres associés méditerranéens</b>	
Algérie	Abdelhak BENBOULAID
<b>Observateurs parlementaires</b>	
Assemblée du Kosovo	Driton HYSENI

## **Intervenants**

**Johan LAGERLÖF**, directeur pour la politique de défense, ministère suédois de la défense

**John MANZA**, secrétaire général adjoint de l'OTAN pour les opérations

## **Secrétariat international**

Ethan CORBIN

Nathan Robinson GRISON

Jailee RYCHEN

Pierre DE DREUZY

Directeur, commission de la défense et de la sécurité

Directeur, commission sur la dimension civile de la sécurité

Coordinatrice, commission de la défense et de la sécurité

Assistant de recherche

**I. Remarques liminaires de Michael R. TURNER (États-Unis), président de la commission de la défense et de la sécurité**

1. Le président de la commission de la défense et de la sécurité (DSC), **Michael R. Turner (US)**, souhaite la bienvenue aux membres de la DSC à cette session de printemps virtuelle. Il remercie également les hôtes suédois pour le rôle important qu'ils ont joué dans l'organisation de cette réunion.

**II. Adoption du projet d'ordre du jour [073 DSC 21 F]**

2. **Le projet d'ordre du jour [073 DSC 21 F] est adopté.**

**III. Adoption du compte rendu de la réunion de la commission de la défense et de la sécurité tenue les 21 et 22 novembre 2020 [[185 DSC 20 F](#)]**

3. **Le projet d'ordre du jour [185 DSC 20 F] est adopté.**

**IV. Exposé par Johan Lagerlöf, directeur pour la politique de défense, sur *Le point de vue de la Suède sur la sécurité dans l'Arctique***

4. **Pål Jonson (SE)** prend la parole pour présenter Johan Lagerlöf, directeur pour la politique de défense au ministère suédois de la défense. M. Lagerlöf commence par désigner deux facteurs clés responsables de la transformation du visage de la sécurité dans l'Arctique, du changement climatique et du renforcement du dispositif militaire de la Russie dans cette région. Le changement climatique, explique-t-il, devrait entraîner l'ouverture de couloirs de navigation toujours plus nombreux et faciliter l'extraction d'hydrocarbures dans l'Arctique au cours des années à venir, donnant ainsi à la Russie une raison économique de déployer des moyens militaires dans la région, en voulant y protéger ses intérêts économiques grandissants. Il poursuit en disant que la Chine est elle aussi en train de s'engager dans cette zone, bien que dans une mesure moindre que la Russie. La Chine poursuit essentiellement des intérêts économiques et scientifiques dans l'Arctique, souligne-t-il, le pays revendiquant une participation aux futures richesses qui devraient être générées par le développement du transit et l'exploitation des ressources. Les activités actuellement menées par Pékin en Arctique laissent présager une présence militaire future pour protéger les intérêts chinois grandissants. Par ailleurs, bien qu'elle soit encore limitée pour le moment, la coopération sino-russe dans l'Arctique a le potentiel voulu pour se développer. Autant de raisons qui font que, selon lui, les Alliés de l'OTAN et leurs partenaires arctiques devraient redoubler d'attention s'ils veulent être en mesure de défendre leurs propres intérêts dans cette zone.

5. M. Lagerlöf explique aussi que les Alliés de l'OTAN et leurs partenaires nordiques devraient accorder la priorité aux deux grands moyens dont ils disposent pour défendre leurs intérêts dans l'Atlantique Nord et dans l'Arctique, à savoir la coopération multilatérale ainsi qu'une défense et une dissuasion crédibles. Il mentionne l'existence de plusieurs mécanismes clés pour faciliter la coopération mutuellement bénéfique en Arctique. La Suède, par exemple, accorde beaucoup d'importance au Conseil de l'Arctique en tant que moyen de maintenir une coopération multilatérale productive entre pays de l'Arctique sur un large éventail de questions. Le Conseil de l'Arctique, explique-t-il, peut aider les Alliés de l'OTAN, les partenaires nordiques, la Suède et la Finlande, ainsi que la Russie à trouver un terrain d'entente sur un grand nombre de questions d'intérêt commun. Il reconnaît néanmoins que les efforts de dialogue et de coopération dans l'Arctique devront être complétés par une posture de défense crédible de la part des Alliés et de leurs partenaires. La tenue d'exercices est une étape cruciale dans l'affirmation d'une défense et d'une dissuasion crédibles, insiste-t-il. Il décrit ensuite les initiatives de coopération de défense que les États-Unis, les pays nordiques membres de l'OTAN et leurs partenaires mènent ensemble depuis longtemps pour signaler qu'ils ont des intérêts communs dans l'Atlantique Nord et l'Arctique. Les exercices

conjoint, poursuit-il, permettent à la fois de tester les capacités nationales et l'interopérabilité. Il cite à titre d'exemples toute une série d'exercices aériens, terrestres et maritimes qui ont eu lieu entre les Alliés et leurs partenaires nordiques. Il loue les efforts déployés ces dernières années par les États-Unis pour multiplier les preuves de l'intérêt qu'ils portent à la sécurité dans l'Atlantique Nord et l'Arctique, citant notamment la décision de réactiver leur 2<sup>e</sup> flotte en tant que signal fort pour indiquer toute l'importance qu'ils accordent à la région aujourd'hui et qu'ils continueront de lui accorder à l'avenir. Il appelle par ailleurs l'attention sur les mesures prises par les pays nordiques pour renforcer et intensifier une coopération de défense déjà solide (NORDEFCO). Concernant les relations de la Suède avec l'OTAN, il mentionne les décisions prises par Stockholm après 2014 pour renforcer un partenariat déjà fort avec l'Alliance, comme les mesures visant à intensifier la coordination politique, les entraînements et les exercices conjoints ainsi que l'échange d'informations. Il fait remarquer que le lien entre la Suède et l'OTAN constitue aujourd'hui une part essentielle de la politique de défense de la Suède et qu'il continuera d'en être ainsi à l'avenir.

6. M. Turner remercie M. Lagerlöf pour son exposé puis il ouvre le débat en soulevant la question du rôle de la Force expéditionnaire interarmées (JEF) et de la manière dont la JEF pourrait apporter son soutien aux activités de l'OTAN dans l'Arctique. **Lord Campbell of Pittenweem** (UK) demande si la Suède a constaté une hausse des violations de son espace aérien et de ses eaux territoriales par la Russie. **Alec Shelbrooke** (UK) s'interroge quant à lui sur la participation de la Suède à l'initiative de coopération structurée permanente (PESCO) de l'Union européenne, se disant préoccupé par le fait que cet engagement du pays dans la PESCO puisse entraver son interopérabilité avec des Alliés de l'OTAN non membres de l'UE, comme le Royaume-Uni. **Fikri Isik** (TR) demande à M. Lagerlöf de décrire plus en détail les conséquences de la coopération sino-russe dans l'Arctique. Enfin, **Kamil Aydin** (TR) demande à l'intervenant de donner davantage d'informations sur le point de vue de la Suède concernant les activités de la Chine en Arctique.

7. M. Lagerlöf remercie les membres de la commission pour leurs questions constructives. Il commence par répondre à M. Turner en expliquant que la JEF privilégie l'action militaire rapide, coordonnée et efficace dans l'Arctique et que, dès lors, ne peut que compléter le travail d'organisations comme l'OTAN. L'intervenant évoque également les violations de l'espace aérien et des eaux côtières de la Suède par la Russie, confirmant que de hauts responsables suédois ont effectivement constaté une augmentation du nombre d'incursions russes au cours des 7 dernières années. M. Lagerlöf évoque aussi la question de la participation de la Suède à la PESCO, soulignant que si le maintien de l'interopérabilité entre un grand nombre de pays partenaires reste bien sûr une entreprise complexe, la Suède est déterminée à intensifier son interopérabilité avec tous les partenaires, de manière ouverte et transparente, indépendamment de leur participation à la PESCO. M. Lagerlöf fait remarquer que les activités de la Chine en Arctique restent limitées à la construction d'infrastructures et à la recherche scientifique. Il insiste en outre sur le fait qu'on ne puisse pas encore parler de véritable coopération militaire entre les forces russes et chinoises. En effet, explique-t-il, la présence militaire chinoise dans la région est restée limitée en raison notamment de la réticence de Moscou à accepter une plus grande présence chinoise dans l'Arctique, ajoutant qu'une telle situation nuirait aux intérêts de la Russie et des Alliés. Il termine son intervention en remerciant la commission de lui avoir donné l'occasion de faire cet exposé.

#### **V. Exposé par John MANZA, secrétaire général adjoint de l'OTAN pour les opérations, sur *Afghanistan : le retrait des Alliés et au-delà***

8. M. Turner présente le nouvel intervenant, John Manza, secrétaire général adjoint de l'OTAN pour les opérations. Il remercie M. Manza d'avoir libéré du temps, malgré un planning très chargé, pour venir nous parler du retrait en cours des Alliés en Afghanistan. M. Manza commence par expliquer que jusqu'à présent, le départ des troupes alliées a été ordonné, coordonné et délibéré. Il prend néanmoins soin de souligner que ce retrait ne marque pas la fin mais bien l'ouverture d'un nouveau chapitre pour ce qui est de la coopération en Afghanistan.

9. Le Conseil de l'Atlantique Nord a approuvé un nouveau concept pour régir l'apport du soutien à l'Afghanistan, poursuit M. Manza. Le premier élément concerne le maintien d'un aéroport international et d'un hôpital en état de fonctionnement pour le personnel humanitaire resté dans le pays. Deuxièmement, il s'agira de poursuivre le financement des forces de défense et de sécurité nationales afghanes (ANDSF) et notamment, de la force aérienne et des forces spéciales. Les États-Unis, ajoute-t-il, offriraient formation et soutien à la force aérienne tandis que les Alliés se chargeraient de la formation et du financement des forces spéciales afghanes. M. Manza explique également à la commission que les Alliés coordonneront les futures activités en Afghanistan grâce à la présence sur place du haut représentant civil de l'OTAN, l'ambassadeur Stefano Pontecorvo. M. Manza termine en faisant l'éloge du ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan, Mohammad Hanif Atmar.

10. M. Turner commence par remercier M. Manza pour son exposé avant de lui demander s'il peut confirmer les rumeurs selon lesquelles certains Alliés quitteraient l'Afghanistan de manière plus précipitée que d'autres. M. Turner demande également l'avis de M. Manza concernant les défis qui attendent l'OTAN en Afghanistan dans le cadre de sa future mission de lutte contre le terrorisme. Lord Campbell (UK) se dit préoccupé de la vulnérabilité de l'aérodrome et de l'hôpital, et s'enquiert également de savoir si les droits si difficilement acquis par les femmes en Afghanistan seront protégés après le départ des troupes alliées. **Neal Patrick Dunn** (US) demande ensuite à M. Manza ce que l'OTAN pourrait faire pour faciliter l'émigration des ressortissants afghans ayant travaillé en étroite collaboration avec les forces alliées. Pour terminer, **Ojars Eriks Kalnins** (LV) demande à M. Manza si les talibans ont bénéficié d'un quelconque soutien de la part de pays ennemis.

11. M. Manza remercie les membres de la commission pour leurs questions pertinentes. Pour commencer, il dit qu'à son avis, il n'y a aucun risque de retrait précipité des Alliés de l'Afghanistan. Il existe un plan de retrait bien précis, poursuit-il, pour accompagner les pays alliés et partenaires dans leurs efforts pour mener un retrait ordonné, sûr et complet. Quant aux futures opérations de lutte contre le terrorisme, M. Manza explique que depuis 2015 l'OTAN n'est engagée que dans des missions « non combattantes » en Afghanistan et que les opérations antiterroristes cinétiques relèvent à présent de la compétence individuelle des différents pays alliés. Concernant les vulnérabilités de l'aérodrome et de l'hôpital, M. Manza reconnaît que la sécurité représente effectivement un sujet de préoccupation, mais que les initiatives prises par les forces nationales afghanes et le déploiement des forces turques sur ces sites contribuent à minimiser les risques. M. Manza accueille avec satisfaction l'annonce selon laquelle les forces turques vont vraisemblablement renforcer leur présence en Afghanistan en dehors du cadre de l'OTAN. La présence permanente de soldats turcs et d'un haut représentant civil de l'OTAN devraient jouer un rôle crucial pour la préservation des droits des femmes si difficilement acquis, ajoute-t-il. M. Manza explique aux membres de la commission que l'OTAN n'aidera ni les ressortissants ni les vétérans afghans à émigrer étant donné que cela relève du domaine de compétence des pays et non de l'Alliance. Pour terminer, M. Manza dit qu'il regrette mais qu'il ne peut pas aborder la question du soutien extérieur dont bénéficient les talibans étant donné que la présente réunion est de niveau non classifié.

12. Le président de la commission remercie M. Manza pour cet échange substantiel et il lui souhaite pleine réussite dans les efforts déployés au service de l'Alliance.

## **VI. Examen de l'avant-projet de rapport général sur *Enjeux futurs de la maîtrise internationale des armements* [014 DSC 21 F] présenté par Cédric PERRIN (France), rapporteur**

13. **Cédric Perrin** (FR) prend la parole pour présenter l'avant-projet de rapport général sur *Enjeux futurs de la maîtrise internationale des armements*. M. le sénateur Perrin commence par remercier la commission de lui avoir donné l'occasion d'aborder ce sujet. M. Perrin fait observer que le nouveau Traité START a été prolongé pour 5 ans. Il dit que cette période de 5 ans représente une fenêtre critique dont les Alliés doivent profiter pour renforcer l'architecture mondiale de maîtrise des

armements. Mais selon lui, le fait que le traité ait été prolongé en dernière minute révèle la perte d'appétence de la Russie pour la maîtrise internationale des armements ainsi que les défis posés par la future participation de la Chine. Au cours des 20 dernières années, précise-t-il, chacun de ces deux pays a développé des perceptions de l'environnement de sécurité divergeant de plus en plus de celle de l'Alliance. Cette situation a incité la Russie à violer toute une série d'accords sur la maîtrise des armements et la Chine à refuser de participer aux cadres de maîtrise des armements existants. Dès lors, poursuit-il, les 5 prochaines années seront la dernière occasion qu'auront les Alliés de renforcer les cadres de maîtrise des armements qui sous-tendent la sécurité euro-atlantique et d'en négocier de nouveaux pour refléter les défis qui se posent à la sécurité internationale aujourd'hui et qui se poseront demain.

14. M. Perrin désigne les principaux défis qui, selon lui, se poseront rapidement en termes de maîtrise des armements internationale. La première source de préoccupation qu'il cite concerne la prolifération verticale des arsenaux nucléaires de la Russie et de la Chine, estimant que cela complique les tentatives d'élaboration d'accords mutuels tout en fragilisant simultanément la sécurité euro-atlantique. Ensuite, poursuit-il, il y a le problème de la prolifération horizontale des armes nucléaires vers des pays non dotés de l'arme nucléaire. M. Perrin explique que plus il y aura de pays en possession de l'arme nucléaire, plus les négociations sur la maîtrise des armements deviendront difficiles. Il souligne pour terminer que les technologies émergentes et de rupture jettent le trouble dans l'esprit des planificateurs nucléaires et viennent saper la confiance mutuelle indispensable à l'élaboration d'accords durables sur la maîtrise des armements.

15. M. Perrin conclut en appelant l'attention de la commission sur les actions positives que pourraient mener les participants. En effet, il estime que les parlementaires ont un rôle crucial à jouer en expliquant les avantages de la maîtrise des armements aux populations nationales, en incitant les parties concernées à engager des négociations et en suscitant l'intérêt des plus jeunes générations pour la maîtrise des armements. L'OTAN pourrait, quant à elle, servir de forum de consultation où un consensus serait susceptible de se forger sur les questions de maîtrise des armements entre l'ensemble des 30 pays membres, ce qui rehausserait la portée de toute position consensuelle, dans l'intérêt des Alliés. Enfin, fait-il valoir, les parlementaires peuvent et devraient diriger des processus multilatéraux au cours desquels des normes et standards pourraient être établis pour l'utilisation de nouvelles technologies nucléaires.

16. Le président de la commission remercie M. Perrin pour son rapport et se dit comme lui persuadé que la Russie a été la plus hostile aux efforts de maîtrise des armements. Il émet l'idée selon laquelle le comportement traditionnellement intransigeant de la Russie provient de la relative faiblesse du pays, et que cette faiblesse a incité Moscou à investir plus massivement dans de nouveaux systèmes nucléaires. Pour conclure sur ce point, M. Turner demande si les Alliés ne devraient pas commencer par investir dans leurs propres capacités avant d'inviter la Russie à la table des négociations. **Mounir Satouri** (EP) remercie le rapporteur d'avoir insisté sur l'importance de cette fenêtre de 5 ans, mais il souligne cependant que certaines questions importantes n'ont pas été correctement traitées dans le rapport, et notamment l'augmentation prévue de l'arsenal nucléaire du Royaume-Uni, la présence d'armes nucléaires américaines en Europe ainsi que les avantages que pourrait apporter le traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TPNW). **Mariana Bezuha** (UA) estime pour sa part que le rapport reste trop axé sur les questions nucléaires et qu'il serait bon d'élargir son contenu à la prolifération des armes conventionnelles, concernant notamment le déploiement de systèmes de missiles russes à proximité de l'Ukraine.

17. M. Perrin remercie M. Satouri d'avoir partagé son point de vue, mais il dit estimer néanmoins que le désarmement unilatéral prôné par le TPNW saperait sérieusement la sécurité de l'Alliance. M. Turner rejoint M. Perrin sur ce point, ajoutant que la Russie a déployé des milliers d'armes nucléaires tactiques contre les Alliés de l'OTAN, et que seul le déploiement d'une capacité nucléaire américaine en Europe, dans le cadre des accords de partage nucléaire établis de longue date au sein de l'OTAN, pourrait dissuader Moscou d'utiliser ces armes. M. Shelbrooke propose un argument en faveur de l'augmentation prévue de l'arsenal nucléaire du Royaume-Uni, estimant que cette politique est essentielle pour la préservation de la capacité de dissuasion continue en mer



(CASD) du Royaume-Uni. Pour terminer, M. Perrin remercie Mme Bezuhla pour ses commentaires et l'assure que le projet de rapport final reflétera mieux le rôle joué par les armes russes en Ukraine. M. Perrin conclut son exposé en remerciant le président et les membres de la commission pour ce fructueux débat.

**VII. Examen de l'avant-projet de rapport de la sous-commission sur la coopération transatlantique en matière de défense et de sécurité *Les enjeux de sécurité dans le Grand Nord* [016 DSCTC 21 F] présenté par Jean-Charles LARSONNEUR (France), rapporteur**

18. **Jean-Charles Larssonneur** (FR) prend la parole pour présenter son avant-projet de rapport et remercie ses collègues de suivre son exposé en visioconférence. M. Larssonneur commence son exposé en mettant en exergue l'interaction entre changement climatique et région arctique, notant que le changement climatique a d'importantes répercussions sur la région d'un point de vue économique, politique et militaire. La disparition de la couche de glace dans la région, explique-t-il, favorise l'ouverture de voies de communication maritimes jusqu'alors inaccessibles et les possibilités d'extraction de ressources dans les tréfonds marins, ce qui incite de nombreux pays, dont la Russie et la Chine, à renforcer leurs investissements économiques et leur engagement dans la région.

19. Face à cette région en pleine croissance et à sa viabilité économique d'importance potentiellement mondiale, M. Larssonneur explique que la Russie et la Chine ont intensifié leurs activités et investissements régionaux. Il poursuit en disant que, mue par la volonté de défendre ses intérêts économiques grandissants dans l'Arctique, la Russie a simultanément lancé d'importantes initiatives en vue de booster ses capacités militaires dans toute la région. Les initiatives déployées par la Russie vont bien au-delà de la modernisation de l'architecture militaire héritée et concernent toute une série de nouvelles installations militaires le long de ses frontières arctiques. M. Larssonneur explique aux membres de la commission que les initiatives régionales déployées par la Chine se limitent essentiellement à la recherche scientifique mais que, compte tenu de l'ampleur et de la portée des investissements réalisés et proposés par la Chine dans la région, il y a tout lieu de croire que le pays procédera rapidement à des investissements militaires pour protéger ses investissements initiaux. En effet, conclut-il, de nombreux experts pensent que l'activité scientifique de la Chine dans la région sert à cartographier le terrain en perspective de futures activités militaires. Dès lors, une région réputée zone de coopération pacifique durant l'après-guerre froide pourrait rapidement changer de visage et devenir un terrain de compétition entre grandes puissances mondiales.

20. M. Larssonneur évoque ensuite les différentes mesures que devraient prendre les Alliés pour défendre leurs intérêts dans l'Atlantique Nord et l'Arctique. Pour relever les défis posés par le regain d'intérêt suscité par la région auprès des rivaux stratégiques de l'OTAN ainsi que par la hausse des investissements qu'ils y opèrent, dit-il, les Alliés devront s'adapter plus rapidement, partager davantage d'informations et organiser conjointement un plus grand nombre d'exercices militaires. Il appelle l'attention sur les importants investissements déjà réalisés dans la région par des États arctiques de l'OTAN et leurs partenaires nordiques, conférant ainsi une grande crédibilité à la posture de défense des Alliés dans cette zone. Par ailleurs, il explique aux membres de la commission que les investissements réalisés par des Alliés non-arctiques dans la région, comme le Royaume-Uni, la France et autres, sont loin d'être négligeables. Pourtant, ajoute-t-il, l'OTAN ne dispose toujours pas de stratégie arctique claire, mais peut-être la révision prochaine du concept stratégique sera-t-elle l'occasion de forger un consensus sur cette question.

21. Le rapporteur conclut son intervention sur trois recommandations concrètes concernant la manière dont les Alliés pourraient aller de l'avant. Premièrement, il pense que les Alliés doivent investir plus massivement dans des capacités de renseignement, surveillance et reconnaissance (ISR) dans cette zone. Deuxièmement, il poursuit en disant que les Alliés devraient investir dans des moyens militaires afin de disposer des capacités de projection de puissance adéquates dans la

région. Troisièmement, l'Alliance doit garder une approche souple et adaptable dans l'Arctique, compte tenu de la rapide et constante évolution de la situation dans la région. Mais avant tout, M. Larsonneur dit soutenir entièrement la position de longue date de l'Alliance, qui parle de leadership des Alliés arctiques pour définir la nature du rôle de l'OTAN dans le Grand Nord.

22. Après cet exposé, le président de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, **Gerald E. Connolly** (US), prend la parole pour remercier le rapporteur et les membres de la commission pour tout le travail accompli cette année, sachant que des questions essentielles liées à la défense et à la sécurité de l'Alliance ont été traitées dans les rapports de la DSC en 2021. En commentaire sur ce rapport, M. Connolly insiste pour que les pays de l'OTAN assument un plus grand rôle pour la sécurité de l'Arctique compte tenu des intérêts qui sont les leurs dans la région. Il répète que l'OTAN doit en faire davantage pour relever les défis posés par l'engagement croissant de la Russie et de la Chine dans la région, et se dit particulièrement préoccupé par l'absence de solides capacités alliées en Arctique.

23. Le président Turner remercie le président Connolly d'avoir accepté de présider l'Assemblée, et il remercie également M. Larsonneur pour son exposé. M. Turner ouvre le débat en demandant au rapporteur s'il est surpris de l'absence de capacités ISR alliées dans la région arctique. **Thorgerdur K. Gunnarsdottir** (IS) remercie M. Larsonneur pour son rapport, dont le sujet intéresse particulièrement l'Islande qui s'apprête à terminer son mandat à la présidence du Conseil de l'Arctique. Elle annonce que le secrétaire d'État américain Antony Blinken et le ministre russe des affaires étrangères Sergei Lavrov se rencontreront prochainement en Islande, sous l'égide du Conseil de l'Arctique, pour discuter des questions de sécurité dans l'Arctique. Et bien que le Conseil de l'Arctique soit une enceinte essentielle pour discuter de ces questions, selon elle, il est clair, au vu de l'évolution de la situation de sécurité dans la région, que des mesures supplémentaires doivent être prises par l'OTAN, étant donné que les questions de sécurité ne relèvent pas du mandat du Conseil. Pour terminer, M. Perrin prend la parole à son tour pour féliciter M. Larsonneur pour son rapport et lui demander davantage d'informations sur les brise-glaces russes et les investissements réalisés par Moscou pour renforcer ses capacités.

24. M. Larsonneur commence par remercier le président Connolly pour son leadership et les aimables paroles concernant son rapport. Le rapporteur répond ensuite à M. Turner en lui disant qu'il partage ses inquiétudes concernant l'absence de capacités ISR alliées et en faisant remarquer que les moyens ISR n'augmenteront dans la région qu'à partir du moment où la Russie et la Chine y élargiront leur présence. Le rapporteur remercie également Mme Gunnarsdottir pour avoir appelé l'attention sur le rôle de l'Islande dans la région, et il rappelle aux membres de la commission la visite très fructueuse effectuée en Islande en 2019. Enfin, concernant les brise-glaces russes, M. Larsonneur explique aux membres de la commission que même si ces navires incarnent tout le savoir-faire russe, leur entretien nécessite d'importants investissements à long terme. Le rapporteur se demande donc si Moscou sera en mesure d'assumer ces budgets à l'avenir. Il conclut en répétant que les Alliés doivent absolument investir dans des capacités en Arctique, comme des brise-glaces et des moyens ISR, puis il remercie la commission de lui avoir donné l'occasion de présenter son rapport.

### **VIII. Examen de l'avant-projet de rapport de la sous-commission sur l'avenir de la sécurité et des capacités de défense *La posture de défense de la Chine : conséquences pour l'OTAN* [015 DSCFC 21 F] présenté par Lara MARTINHO (Portugal), rapporteure**

25. Le président de la commission ouvre le débat sur le troisième et dernier rapport de la DSC, *La posture de défense de la Chine : conséquences pour l'OTAN* [015 DSCFC 21 F]. La rapporteure de la DSCFC, **Lara Fernandes Martinho** (PT), prend la parole pour remercier la commission de lui donner l'occasion de présenter son rapport. Elle commence par expliquer que la Chine a procédé à une importante modernisation de son armée au cours de la dernière décennie. Cet élan de modernisation poursuit les 3 objectifs clés que sont *la mécanisation, l'informatisation et l'intelligentisation*. En suivant ces principes directeurs, la Chine espère devenir une armée de classe

mondiale d'ici 2049, et effectivement, constate-t-elle, les investissements financiers, les constructions navales et les exercices d'entraînement reflètent cette intention.

26. L'émergence de la Chine comme puissance militaire coïncide plus largement avec son essor en tant que puissance économique et politique sur la scène mondiale, souligne Mme Martinho. Les ambitions militaires de la Chine vont de plus en plus interférer avec les intérêts des Alliés dans trois domaines clés : maritime, spatial et cyber, lesquelles vont de plus en plus mettre à mal les principes régissant la liberté de navigation en haute mer et la capacité à disposer de réseaux sécurisés de communication par satellite dans l'espace, et provoquer une compétition et une déstabilisation stratégiques dans le cyberspace. Elle insiste sur l'envergure de plus en plus planétaire de la puissance militaire chinoise, expliquant aux membres de la commission que Pékin a étendu sa présence militaire jusqu'en mer de Chine méridionale et en Afrique, conclu un partenariat limité mais grandissant avec la Russie, et même cherché à instaurer des partenariats en Amérique du Sud. Elle poursuit en disant que la marine chinoise organise de plus en plus d'exercices dans les eaux adjacentes au territoire de l'Alliance, depuis la Méditerranée jusqu'à la mer Baltique et à l'océan Arctique.

27. Mme Martinho conclut en énonçant 5 recommandations auxquelles la commission devrait réfléchir. L'Alliance doit saisir les occasions qu'offriront le processus de réflexion sur l'avenir de l'OTAN à l'horizon 2030 et la révision du concept stratégique pour positionner l'Alliance comme point d'ancrage stratégique de la paix et de la démocratie dans le monde. Puis elle ajoute que les Alliés doivent expliquer clairement les implications liées à l'essor de la Chine en suscitant la prise de conscience et en incitant à la coopération entre pays membres. L'OTAN devrait également approfondir ses relations, non seulement avec ses partenaires asiatiques mais également avec la Chine. Il sera particulièrement important d'intensifier le contact avec celle-ci, étant donné qu'elle continue d'augmenter son arsenal nucléaire d'une manière qui perturbe la stabilité stratégique, ajoute-t-elle. Enfin, conclut-elle, l'Alliance doit identifier ses propres vulnérabilités stratégiques et y remédier face aux éventuels moyens de pression extérieurs, et elle rappelle à la commission que la pandémie a révélé toute une série de vulnérabilités stratégiques potentielles.

28. M. Turner commence par remercier Mme Martinho pour son projet de rapport exhaustif et très à propos. Il constate que le rapport fait, certes, mention de la stratégie technologique de « fusion militaro-civile » (MCF) de la Chine, mais qu'il ne fait pas le tour de toutes les conséquences que la MCF pourrait avoir sur les économies des pays alliés, d'autant plus que les technologies de communication chinoises mises en œuvre dans toute l'Europe pourraient être exploitées par le gouvernement chinois à des fins de surveillance. **Andrea Orsini** (IT) demande par ailleurs à la rapporteure de développer davantage les aspects qualitatifs de la modernisation de l'armée chinoise.

29. Mme Martinho remercie le président et M. Orsini pour leurs questions. Elle dit partager les inquiétudes de M. Turner concernant le déploiement des technologies de communication chinoises dans toutes les économies alliées. Les technologies chinoises 5G sont particulièrement préoccupantes, selon elle, ajoutant que cette question nécessitera d'être examinée plus avant dans une partie plus développée sur le concept MCF chinois. Mme Martinho est d'accord avec M. Orsini pour dire qu'une meilleure compréhension des aspects qualitatifs de la modernisation de l'armée chinoise sera cruciale pour la sécurité des Alliés. Elle essaiera de faire en sorte que le rapport apporte suffisamment d'informations sur ce point dans la version mise à jour.

30. Le président Turner remercie Mme Martinho pour son exposé et il invite les membres à envoyer leurs éventuels commentaires ou questions supplémentaires au directeur de la commission, Ethan Corbin.

## **IX. Présentation des activités futures de la sous-commission sur la coopération transatlantique en matière de défense et de sécurité, et de la sous-commission sur l'avenir de la sécurité et des capacités de défense**

31. M. Turner appelle l'attention des membres sur les activités de la commission prévues pour le reste de l'année 2021. Il rappelle que les restrictions de voyage liées à la crise sanitaire demeurent mais que l'on espère que les visites de la commission pourront reprendre prochainement. Pour le moment, les visites de la DSCTC au Canada et en Norvège et celles de la DSCFC en Corée du Sud et en Géorgie sont maintenues. Il dit que les délégations hôtes attendent avec beaucoup d'enthousiasme la visite des membres de la commission et qu'elles tiennent le secrétariat international de l'AP-OTAN informé de l'évolution de leurs politiques nationales concernant l'assouplissement des restrictions liées à la pandémie.

## **X. Divers**

32. Aucune autre question n'est soulevée sous ce point.

## **XI. Date et lieu de la prochaine réunion**

33. M. Turner rappelle aux participants que la prochaine réunion de la commission se tiendra à Lisbonne, dans le cadre de la session annuelle de l'Assemblée parlementaire prévue du 8 au 11 octobre. Il dit avoir bon espoir de voir les restrictions sanitaires levées à temps pour que la réunion puisse se dérouler en présentiel.

## **XII. Remarques de clôture**

34. Le président Turner remercie les membres de la commission pour leur participation active et les échanges substantiels. Il remercie également le directeur de la commission, Ethan Corbin, ainsi que ses collaborateurs pour tout le travail de recherche accompli en vue de l'élaboration des avant-projets de rapport et de l'organisation des activités de la commission.

35. L'enregistrement de la réunion est disponible sur le canal YouTube de l'AP-OTAN [voir ici](#).